COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Budget fédéral 2026-2027

Avec la Mégadéduction et un allègement fiscal, le Canada peut devenir plus compétitif, selon les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue et la FCCQ

Abitibi-Témiscamingue, le 6 novembre 2026 – Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), se réjouit de retrouver deux recommandations principales de la FCCQ dans le budget fédéral 2026-2027 : la Mégadéduction à la productivité devenue permanente et un allègement de la fiscalité pour les PME.

« Nous accueillons favorablement ce budget. La prolongation du crédit d'impôt pour l'exploration minière et les mesures qui favorisent la productivité et l'investissement vont dans la bonne direction. Toutefois, si notre secteur forestier traverse une période difficile, plusieurs de nos entreprises refusent des contrats faute de main-d'œuvre. Avec un taux de chômage de 3 %, l'un des plus bas au Québec, ce n'est plus la demande qui freine nos PME, mais leur capacité d'y répondre. Nous aurions souhaité des mesures d'immigration adaptées aux besoins régionaux : chez nous, la population immigrante représente à peine 2,4 %, contre 17 % pour l'ensemble du Québec. L'Abitibi-Témiscamingue n'est pas une région comme les autres, et des réalités distinctes appellent des réponses distinctes. Le véritable test de ce budget sera sa capacité à protéger nos emplois, à soutenir nos entrepreneurs et à générer des retombées durables sur l'ensemble du territoire », ont déclaré les représentants des chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue.

« Les élections de mi-mandat ne signifient pas la fin de la guerre tarifaire. Les tarifs qui affaiblissent notre économie et particulièrement notre secteur manufacturier sont toujours en place. Pour y faire face, nos gouvernements doivent poursuivre leurs efforts pour améliorer notre compétitivité et c'est ce que nous retrouvons dans le budget fédéral présenté aujourd'hui. La passation en charges immédiate est un outil concret pour inciter nos entreprises à investir dans le maintien et l'expansion de leurs activités ici, mais nous recommandions de la rendre permanente pour offrir la prévisibilité nécessaire à ces investissements. C'est ce qu'offre la nouvelle Mégadéduction », s'est réjouie Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue et la FCCQ recommandaient aussi de prioriser l'allègement du lourd fardeau fiscal qui pénalise nos entreprises par rapport à leurs concurrentes américaines. L'annonce de l'Incitatif canadien à la croissance pour le réinvestissement des gains en capital devrait permettre aux PME d'accélérer leur croissance, tout comme l'élargissement du programme de RS&DE aux dépenses de commercialisation et de propriété intellectuelle.

Le soutien aux entreprises touchées par les tarifs et contre-tarifs

L'impact de la guerre tarifaire sur nos entreprises continue de se faire sentir et demeure, avec la pénurie de main-d'œuvre, l'un des principaux obstacles qui freinent nos entreprises dans leur croissance. Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue et la FCCQ ont accueilli positivement la bonification du volet non-remboursable de l'IRRT plus tôt cette année, mais s'attendaient à de nouvelles mesures qui manquent à l'appel. Les deux organisations auraient souhaité que le nouveau budget rende admissibles à toutes les mesures de soutien liées aux tarifs américains, y compris celles de la BDC, les entreprises touchées par les contre-tarifs canadiens.

Le secteur forestier, l'un des plus durement touchés, bénéficiera d'un appui accru de 6,5G$ sur 6 ans pour les chaînes d'approvisionnement, l'appui aux investissements des entreprises, et le nouvel Accélérateur du secteur forestier pour investissements majeurs, notamment en biocarburants.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 120 chambres de commerce et près de 1000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos des Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue

Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue représentent des milliers d'entrepreneurs, de travailleurs autonomes et d'organisations qui contribuent quotidiennement à la vitalité socio-économique de la région. Elles agissent comme porte-voix du milieu des affaires et favorisent un environnement propice à l'investissement, à l'innovation et à la création de richesse.

- 30 -

Renseignements et demandes d'entrevues
Sarah Veilleux-Poulin, directrice, communication et relations médias
FCCQ
Tél. : 514 442-9530

Chambres de commerces de l'Abitibi-Témiscamingue

Catherine Brière, coordonnatrice aux communications
Chambre de commerce de Val-d'Or
Tél. : 819 825-3703

Éric Beaupré, président
Chambre de commerce et d’industrie de Rouyn-Noranda
Tél. : 819 279-1170

Claude Balleux, président
Chambre de commerce et d’industrie d'Amos-Harricana
Tél. : 819 732-8100

Marie-Eve Deschenes, présidente
Chambre de commerce et d’industrie d’Abitibi-Ouest
Tél. : 819 333-5405

Véronique Girard, co-présidente
Chambre de commerce Témis-Accord
Tél. : 819 629-6657

Karie Bernèche, co-présidente
Chambre de commerce Témis-Accord
Tél. : 418 563-3140